



**REFERENTIEL  
POUR UN OFFICE DE TOURISME  
ET UN SYNDICAT D'INITIATIVE "DURABLE"**



					Commentaires
1	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 1 : Redistribution et implication dans la vie et l'économie locale	CIBLE 1.2 : Valorisation des productions locales auprès des touristes	Informers les touristes sur les produits alimentaires fabriqués localement et issus des terroirs régionaux.	
2	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 1 : Redistribution et implication dans la vie et l'économie locale	CIBLE 1.2 : Valorisation des productions locales auprès des touristes	Informers les touristes sur les produits d'alimentation en vente directe fabriqués localement, notamment les produits fermiers. Localiser ces informations sur une carte.	
3	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 1 : Redistribution et implication dans la vie et l'économie locale	CIBLE 1.2 : Valorisation des productions locales auprès des touristes	Informers les touristes sur la présence des producteurs locaux sur les marchés ou sur les commerces du territoire proposant des produits locaux.	
4	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 1 : Redistribution et implication dans la vie et l'économie locale	CIBLE 1.2 : Valorisation des productions locales auprès des touristes	Informers les touristes sur les exploitations agricoles locales proposant des activités de découverte pédagogique ou la vente directe.	
5	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 1 : Redistribution et implication dans la vie et l'économie locale	CIBLE 1.2 : Valorisation des productions locales auprès des touristes	Informers les touristes sur les produits non alimentaires fabriqués localement et les points forts de l'économie locale.	
6	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 1 : Redistribution et implication dans la vie et l'économie locale	CIBLE 1.2 : Valorisation des productions locales auprès des touristes	Suggérer aux touristes de consommer, au cours de leur séjour, des produits de saison fabriqués localement et issus des terroirs régionaux (information sur les produits, recettes...). Des activités spécifiques (cours, démonstration,...) peuvent être développées pour favoriser cette utilisation.	
7	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 1 : Redistribution et implication dans la vie et l'économie locale	CIBLE 1.2 : Valorisation des productions locales auprès des touristes	Inciter les producteurs locaux à proposer des offres attractives aux touristes afin qu'ils consomment les produits alimentaires locaux pendant leur séjour (promotions, cadeaux...)	
8	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 1 : Redistribution et implication dans la vie et l'économie locale	CIBLE 1.2 : Valorisation des productions locales auprès des touristes	Proposer des activités de découverte et pédagogiques mettant en valeur les produits fabriqués localement et issus des terroirs régionaux, alimentaires ou non, comme par exemple les visites d'entreprises dans le cadre du tourisme de découverte économique.	
9	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 3 : Equité sociale	CIBLE 3.1 : Soutien des personnes en difficultés	Proposer des tarifs préférentiels ou avantages favorisant l'accès aux activités touristiques à toutes catégories sociales	
10	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 3 : Equité sociale	CIBLE 3.2 : Solidarité et lutte contre les discriminations	Accueillir tout type de public sans discrimination (origine, genre, catégorie sociale...)	
11	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 3 : Equité sociale	CIBLE 3.2 : Solidarité et lutte contre les discriminations	Informers les touristes sur les facteurs de discriminations et d'inégalités et transmettre les coordonnées de la HALDE.	
12	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 3 : Equité sociale	CIBLE 3.2 : Solidarité et lutte contre les discriminations	Informers les touristes sur le dispositif national Bourse Solidarité Vacances.	

13	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 3 : Equité sociale	CIBLE 3.2 : Solidarité et lutte contre les discriminations	Faciliter l'accueil sur le territoire des personnes souffrant de difficultés socio-économiques et n'ayant pas accès aux vacances.	
14	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 3 : Equité sociale	CIBLE 3.2 : Solidarité et lutte contre les discriminations	Accepter les moyens de paiement facilitant l'accès au vacances et au loisirs à toutes les catégories sociales (ex. : Chèques Vacances...)	
15	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 3 : Equité sociale	CIBLE 3.3 : Soutien du commerce équitable	Informers les touristes sur les enjeux du commerce équitable.	
16	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 3 : Equité sociale	CIBLE 3.3 : Soutien du commerce équitable	Informers les touristes sur les lieux de vente de produits issus d'une filière labellisée de commerce équitable.	
17	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 3 : Equité sociale	CIBLE 3.4 : Accessibilité à tous	Obtenir la labellisation Tourisme & Handicap pour les déficiences visuelles	
18	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 3 : Equité sociale	CIBLE 3.4 : Accessibilité à tous	Obtenir la labellisation Tourisme & Handicap pour les déficiences auditives	
19	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 3 : Equité sociale	CIBLE 3.4 : Accessibilité à tous	Obtenir la labellisation Tourisme & Handicap pour les déficiences mentales	
20	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 3 : Equité sociale	CIBLE 3.4 : Accessibilité à tous	Obtenir la labellisation Tourisme & Handicap pour les déficiences motrices	
21	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 3 : Equité sociale	CIBLE 3.4 : Accessibilité à tous	Indiquer aux touristes la liste des sites labellisés "Tourisme et Handicap" et des activités accessibles sur le Département et/ou sur le territoire touristique considéré.	
22	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 4 : Qualité de vie offerte aux touristes	CIBLE 4.1 : Qualité d'accueil et de service	Participer à la démarche qualité comme celle développée par l'UDOTSI du Nord.	
23	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 4 : Qualité de vie offerte aux touristes	CIBLE 4.1 : Qualité d'accueil et de service	Valoriser et vendre au quotidien les richesses et les patrimoines du territoire (architectural, gastronomique, culturel, religieux, rural...)	
24	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 4 : Qualité de vie offerte aux touristes	CIBLE 4.2 : Sécurité et capacité à réagir	Identifier les risques auxquels sont exposés les touristes dans l'enceinte de l'OT-SI.	
25	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 4 : Qualité de vie offerte aux touristes	CIBLE 4.2 : Sécurité et capacité à réagir	Bâtir et mettre en œuvre un plan de réduction des risques auxquels sont exposés les touristes dans l'enceinte de l'OT-SI (il peut comporter des actions correctives et préventives, des mesures de formation et des nouvelles consignes de travail)	
26	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 4 : Qualité de vie offerte aux touristes	CIBLE 4.2 : Sécurité et capacité à réagir	Former les salariés aux gestes des premiers secours.	
27	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 5 : Pédagogie du développement durable et changement de culture	CIBLE 5.1 : Sensibilisation et changement de comportement	Sensibiliser les touristes aux enjeux du Développement Durable et aux changements de comportements nécessaires à sa concrétisation (ex. : expositions, animations pédagogiques, éco bibliothèque...)	
28	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 7 : Respect de l'intégrité physique du site	CIBLE 7.1 : Maîtrise de la signalisation	Veiller à la qualité et la propreté des enseignes et fléchages directionnels (conçus dans un style cohérent avec le cadre bâti).	
29	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 7 : Respect de l'intégrité physique du site	CIBLE 7.2 : Qualité paysagère et visuelle	Faire réaliser un diagnostic du cadre visuel et paysager du bâtiment de l'OT-SI (ex. : par le CAUE).	

30	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 7 : Respect de l'intégrité physique du site	CIBLE 7.2 : Qualité paysagère et visuelle	Favoriser l'intégration visuelle et paysagère des bâtiments de l'OT-SI.	
31	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 7 : Respect de l'intégrité physique du site	CIBLE 7.2 : Qualité paysagère et visuelle	Eviter la présence d'éléments techniques disgracieux en extérieur qui soient visibles par les touristes et les passants. Les bacs de collecte des déchets de l'OT-SI sont invisibles des touristes.	
32	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 7 : Respect de l'intégrité physique du site	CIBLE 7.2 : Qualité paysagère et visuelle	Végétaliser et fleurir les abords (espèces locales, variétés ancestrales et économes en eau).	
33	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 7 : Respect de l'intégrité physique du site	CIBLE 7.2 : Qualité paysagère et visuelle	Assurer la cohérence entre les limites de propriété (palissades, barrières...) en fonction du caractère esthétique du lieu.	
34	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 7 : Respect de l'intégrité physique du site	CIBLE 7.2 : Qualité paysagère et visuelle	Maintenir l'environnement de l'OT-SI propre et en parfait état.	
35	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 7 : Respect de l'intégrité physique du site	CIBLE 7.2 : Qualité paysagère et visuelle	Maîtriser et réduire les affichages extérieurs. Ils sont proposés sur des supports dédiés en parfait état.	
36	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 8 : Préservation de la diversité biologique	CIBLE 8.1 : Espaces naturels	Informers les touristes sur les richesses naturelles du territoire, notamment la localisation des espaces naturels sensibles (en particulier ceux ouverts au public – voir à ce propos la politique du Département du Nord sur la gestion et la découverte des espaces naturels sensibles <a href="http://www.esn50.fr">www.esn50.fr</a> ).	
37	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 8 : Préservation de la diversité biologique	CIBLE 8.1 : Espaces naturels	Informers les touristes sur les sites, centres d'interprétation, parcs de loisirs pouvant leur permettre une découverte pédagogique du patrimoine naturel du territoire.	
38	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 8 : Préservation de la diversité biologique	CIBLE 8.1 : Espaces naturels	Préciser aux touristes les conduites et attitudes responsables à tenir lors de balades "Nature".	
39	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 8 : Préservation de la diversité biologique	CIBLE 8.1 : Espaces naturels	Indiquer aux touristes les activités des associations intervenant sur le territoire dans un but de gestion, de protection du patrimoine naturel et de développement de la biodiversité.	
40	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 8 : Préservation de la diversité biologique	CIBLE 8.2 : Soutien d'une agriculture durable	Informers les touristes sur les enjeux de développement durable des activités agricoles et leurs liens avec le tourisme (ex : Bienvenue à la Ferme...)	
41	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 8 : Préservation de la diversité biologique	CIBLE 8.2 : Soutien d'une agriculture durable	Informers les touristes de la localisation des exploitations agricoles régionales garantissant des pratiques respectueuses de l'environnement.	
42	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 8 : Préservation de la diversité biologique	CIBLE 8.2 : Soutien d'une agriculture durable	Favoriser la vente des produits alimentaires issus de filières agricoles régionales garantissant des pratiques respectueuses de l'environnement (agriculture biologique, agriculture biodynamique...)	
43	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.1 : Maîtrise de l'utilisation de l'eau	Rappeler aux touristes les gestes d'économie d'eau au quotidien.	
44	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.3 : Transports et mobilité	Informers les touristes sur les moyens d'accéder au territoire et de se déplacer par des modes de transports plus "doux" pour l'environnement. Ces informations sont disponibles sur ou à partir du site Internet de la structure. (ex : trains, location de vélo, segways...)	

45	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.3 : Transports et mobilité	Encourager les touristes à modifier leurs modes de déplacements de façon à réduire l'impact environnemental de leur mobilité.	
46	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.3 : Transports et mobilité	Informers les touristes sur les pistes et parcours cyclables, les accès piétonniers.	
47	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 10 : Réduction des pollutions	CIBLE 10.4 : Gestion des déchets solides	Informers les touristes des consignes du tri sélectif dans la commune et les inviter à les respecter. Si le tri s'effectue par apport volontaire, leur indiquer où se trouvent les points de dépôt.	
48	Accueil et information des touristes	OBJECTIF 10 : Réduction des pollutions	CIBLE 10.4 : Gestion des déchets solides	Afficher la qualité de l'eau potable du robinet de la commune de façon à encourager sa consommation en substitution des eaux minérales en bouteille.	
49	Coordination locale du tourisme	OBJECTIF 1 : Redistribution et implication dans la vie et l'économie locale	Cible 1.3 : Implication locale	Mener des actions de développement durable en coopération avec d'autres structures de son territoire (institutions, "société civile" entreprise )	
50	Coordination locale du tourisme	OBJECTIF 1 : Redistribution et implication dans la vie et l'économie locale	Cible 1.3 : Implication locale	Associer la population locale au développement touristique de leur territoire	
51	Coordination locale du tourisme	OBJECTIF 3 : Equité sociale	CIBLE 3.2 : Solidarité et lutte contre les discriminations	Sensibiliser les prestataires touristiques de son territoire à la lutte contre les discriminations et pour l'égalité, plus particulièrement les acteurs touristiques ayant fait l'objet d'une plainte.	
52	Coordination locale du tourisme	OBJECTIF 5 : Pédagogie du développement durable et changement de culture	CIBLE 5.1 : Sensibilisation et changement de comportement	Sensibiliser les professionnels, prestataires, prescripteurs et les élus de son territoire au développement durable	
53	Coordination locale du tourisme	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.3 : Transports et mobilité	Faire établir un diagnostic des enjeux de mobilité touristique de son territoire. Des solutions pourront être identifiées pour faciliter l'accès au territoire et le déplacement des touristes par le biais de transports plus durables.	
54	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 1 : Redistribution et implication dans la vie et l'économie locale	CIBLE 1.1 : Achat de produits et de services locaux	Choisir, à l'occasion d'un renouvellement du mobilier, d'équipement et des éléments de décoration, des produits fabriqués localement ou à proximité.	
55	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 1 : Redistribution et implication dans la vie et l'économie locale	CIBLE 1.1 : Achat de produits et de services locaux	Utiliser, pour les pauses café, réunions..., des produits de préférence fabriqués localement, issus des terroirs régionaux (ex. : produits Saveurs en Nord, groupement de producteurs, eau locale "Saint Amand"...).	
56	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 1 : Redistribution et implication dans la vie et l'économie locale	CIBLE 1.1 : Achat de produits et de services locaux	Acheter, pour les pauses café, réunions..., des produits alimentaires directement auprès des producteurs locaux.	
57	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 1 : Redistribution et implication dans la vie et l'économie locale	CIBLE 1.1 : Achat de produits et de services locaux	Acheter des fournitures de bureau fabriquées au plus près possible de l'OT-SI.	
58	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 2 : Qualité de l'emploi	CIBLE 2.1 : Accès à la formation professionnelle et développement des compétences	Développer un plan de formation visant à la professionnalisation et la valorisation des compétences des salariés.	
59	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 2 : Qualité de l'emploi	CIBLE 2.2 : Qualité de vie au travail - Prévention et réduction des risques professionnels	Evaluer les risques professionnels et rédiger le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels en y incluant des actions correctives et préventives, des mesures de formation et des nouvelles consignes de travail.	

60	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 2 : Qualité de l'emploi	CIBLÉ 2.2 : Qualité de vie au travail - Prévention et réduction des risques professionnels	Former le personnel à la gestion du stress (notamment le stress lié aux relations avec les visiteurs difficiles).	
61	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 2 : Qualité de l'emploi	CIBLÉ 2.2 : Qualité de vie au travail - Prévention et réduction des risques professionnels	Lutter contre le harcèlement (moral, sexuel).	
62	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 3 : Equité sociale	CIBLÉ 3.1 : Soutien des personnes en difficultés	Consulter les réseaux d'insertion et d'aide aux personnes handicapées pour le recrutement des salariés permanents et saisonniers	
63	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 3 : Equité sociale	CIBLÉ 3.1 : Soutien des personnes en difficultés	Solliciter les entreprises ou structures dites d'insertion par l'activité économique ou les Etablissements et Service d'Aide par le Travail pour l'achat des produits et prestations de service.	
64	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 3 : Equité sociale	CIBLÉ 3.2 : Solidarité et lutte contre les discriminations	Sensibiliser le personnel à la lutte contre les discriminations et pour l'égalité.	
65	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 3 : Equité sociale	CIBLÉ 3.3 : Soutien du commerce équitable	Choisir, pour les pauses cafés et collations internes, des produits issus d'une filière labélisée de commerce équitable (lorsque le produit ne peut être produit dans la région)	
66	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 3 : Equité sociale	CIBLÉ 3.3 : Soutien du commerce équitable	Choisir des produits issus d'une filière labélisée de commerce équitable lors d'un renouvellement de petit équipement, de mobilier ou d'éléments de décoration (qui ne peut être produit dans la région)	
67	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 5 : Pédagogie du développement durable et changement de culture	CIBLÉ 5.1 : Sensibilisation et changement de comportement	Sensibiliser les salariés aux enjeux du développement durable et aux changements de comportements nécessaires à sa concrétisation (ex. : lectures, formations, conférences, supports papier ou multimédia, animations pédagogiques...)	
68	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 5 : Pédagogie du développement durable et changement de culture	CIBLÉ 5.1 : Sensibilisation et changement de comportement	Faire appliquer les éco-gestes pour chaque postes de travail	
69	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 8 : Préservation de la diversité biologique	CIBLÉ 8.2 : Soutien d'une agriculture durable	Favoriser, pour les pauses cafés et collations internes (réunions...), des produits issus des filières agricoles régionales garantissant des pratiques respectueuses de l'environnement (agriculture biologique et biodynamique essentiellement).	
70	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 8 : Préservation de la diversité biologique	CIBLÉ 8.3 : Gestion écologique des espaces verts	Solliciter la structure chargée de l'entretien des espaces verts de l'OT-SI pour adopter un plan de gestion différenciée et écologique	
71	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLÉ 9.1 : Maîtrise de l'utilisation de l'eau	Analyser les consommations d'eau et leur évolution d'année en année.	
72	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLÉ 9.1 : Maîtrise de l'utilisation de l'eau	Entretien des équipements sanitaires pour assurer leur bon fonctionnement et éviter les fuites.	
73	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLÉ 9.1 : Maîtrise de l'utilisation de l'eau	Rechercher régulièrement l'existence des fuites d'eau et réparer sans délai.	
74	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLÉ 9.1 : Maîtrise de l'utilisation de l'eau	Installer des équipements sanitaires économes en eau (robinets, WC, urinoirs...).	
75	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLÉ 9.1 : Maîtrise de l'utilisation de l'eau	Placer un réducteur de pression, si celle-ci est supérieure à 3 bars.	

76	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.1 : Maîtrise de l'utilisation de l'eau	Consigner par écrit toute modification sur les réseaux de distribution de l'eau dans un dossier facilement accessible (déplacement d'une canalisation, ajout d'un WC...).	
77	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.1 : Maîtrise de l'utilisation de l'eau	Utiliser, si possible, l'eau de pluie pour les usages ne nécessitant pas l'utilisation d'eau potable (ex. chasse d'eau, ...).	
78	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.1 : Maîtrise de l'utilisation de l'eau	Arroser les plantes avec de l'eau de pluie et privilégier l'arrosage tôt le matin ou en soirée.	
79	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.1 : Maîtrise de l'utilisation de l'eau	Choisir des espèces végétales adaptées au régime pluviométrique local (espèces locales, variétés ancestrales et économes en eau).	
80	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.2 : Maîtrise de l'utilisation de l'énergie	Analyser les consommations d'énergies et leur évolution d'année en année.	
81	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.2 : Maîtrise de l'utilisation de l'énergie	Utiliser des éclairages à basse consommation d'énergie.	
82	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.2 : Maîtrise de l'utilisation de l'énergie	Adapter l'éclairage extérieur de nuit, le restreindre aux besoins de sécurité et le couper automatiquement à la levée du jour.	
83	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.2 : Maîtrise de l'utilisation de l'énergie	Maintenir en bon état de fonctionnement les réfrigérateurs (ex. : vérifier l'état des joints d'étanchéité des portes, faire un dégivrage, nettoyer la grille à l'arrière...)	
84	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.2 : Maîtrise de l'utilisation de l'énergie	Choisir des équipements bureautiques (ordinateurs, fax, photocopieurs, imprimantes...) économes en énergie (ex. : labélisés Energy Star).	
85	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.2 : Maîtrise de l'utilisation de l'énergie	Faire établir un diagnostic de performance énergétique du bâtiment de l'OT-SI par un spécialiste.	
86	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.2 : Maîtrise de l'utilisation de l'énergie	Initier un programme de réhabilitation énergétique des bâtiments et le mettre en oeuvre de façon à atteindre un niveau de performance supérieur.	
87	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.2 : Maîtrise de l'utilisation de l'énergie	Evaluer les émissions de gaz à effet de serre de l'OT-SI (ex. : Bilan Carbone®).	
88	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.2 : Maîtrise de l'utilisation de l'énergie	Planifier et mettre en oeuvre un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de réduction de la dépendance aux énergies fossiles.	
89	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.3 : Transports et mobilité	Inciter les salariés à utiliser des modes de transports réduisant leur empreinte carbone individuelle pour les trajets domicile-travail.	
90	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.3 : Transports et mobilité	Privilégier les modes de transports à moindre empreinte carbone lors des déplacements professionnels.	
91	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.4 : Emplois de produits recyclés	Utiliser des produits intégrant des matières premières issues du recyclage (ex. : papiers recyclés, sacs poubelle et stylos en plastique recyclé, filtres à café en papier recyclé...)	
92	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 10 : Réduction des pollutions	CIBLE 10.1 : Achats écoresponsables	Privilégier, dans la politique d'achat de l'OT-SI, les produits justifiant d'une écolabélisation ou d'une certification liée au développement durable.	
93	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 10 : Réduction des pollutions	CIBLE 10.1 : Achats écoresponsables	Pour les pauses café, choisir des produits alimentaires de saison.	

94	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 10 : Réduction des pollutions	CIBLE 10.2 : Gestion des effluents	Effectuer le nettoyage des locaux avec des produits d'entretien naturels ou issus de la chimie verte, des biotechnologies et bénéficiant d'un écolabel officiel.	
95	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 10 : Réduction des pollutions	CIBLE 10.2 : Gestion des effluents	Traiter les eaux usées conformément à la réglementation.	
96	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 10 : Réduction des pollutions	CIBLE 10.3 : Réduction des pollutions de l'air intérieur	Eviter l'utilisation de produits d'entretien émettant des composés organiques volatils (ex. substitut synthétique de cire d'abeille pour les meubles, désodorisants...).	
97	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 10 : Réduction des pollutions	CIBLE 10.4 : Gestion des déchets solides	Sensibiliser les personnels aux consignes de tri sélectif.	
98	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 10 : Réduction des pollutions	CIBLE 10.4 : Gestion des déchets solides	Trier les déchets dangereux et les orienter vers une filière de traitement adaptée (cartouches d'imprimantes, toners de photocopieurs, piles...)	
99	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 10 : Réduction des pollutions	CIBLE 10.4 : Gestion des déchets solides	Trier les déchets pour qu'ils soient recyclés. Le tri doit être bien organisé pour maximiser les quantités de déchets recyclés. La bonne organisation du tri tend à maximiser les quantités valorisées (présence de poubelles de tri, code couleur, consignes de tri évites et annales...)	
100	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 10 : Réduction des pollutions	CIBLE 10.4 : Gestion des déchets solides	Eviter, pour les pauses cafés, l'emploi de vaisselle jetable ou les réduire au minimum. En dernier ressort, utiliser des objets en matériaux biodégradables.	
101	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 10 : Réduction des pollutions	CIBLE 10.4 : Gestion des déchets solides	Eviter, pour les pauses cafés, les produits présentés en portions et conditionnements individuels. Préférer les produits achetés en gros, en vrac ou formule concentrée.	
102	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 10 : Réduction des pollutions	CIBLE 10.4 : Gestion des déchets solides	Prendre des initiatives pour réutiliser des objets afin de prolonger leur durée d'utilisation et de vie (ex. : utiliser comme brouillon le verso des feuilles de papier imprimées).	
103	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 10 : Réduction des pollutions	CIBLE 10.4 : Gestion des déchets solides	Commander les brochures touristiques au centre de collectage en quantités raisonnables.	
104	Gestion de l'OT-SI	OBJECTIF 10 : Réduction des pollutions	CIBLE 10.4 : Gestion des déchets solides	Informez "le producteur des éditions" des quantités non distribuées et jetées.	
105	Organisation d'événements et animation	OBJECTIF 1 : Redistribution et implication dans la vie et l'économie locale	CIBLE 1.1 : Achat de produits et de services locaux	Favoriser, pour les événements organisés par l'OT-SI (vins d'honneur, réceptions, repas, vernissages...), l'achat de produits fabriqués localement ou à proximité et issus des terroirs régionaux (ex. : produits Saveurs en Nord, groupement de producteurs...)	
106	Organisation d'événements et animation	OBJECTIF 1 : Redistribution et implication dans la vie et l'économie locale	CIBLE 1.1 : Achat de produits et de services locaux	Acheter de préférence, pour les événements organisés par l'OT-SI, les produits alimentaires en direct.	
107	Organisation d'événements et animation	OBJECTIF 1 : Redistribution et implication dans la vie et l'économie locale	CIBLE 1.1 : Achat de produits et de services locaux	Privilégier, pour les événements organisés par l'OT-SI, les produits alimentaires de saison.	
108	Organisation d'événements et animation	OBJECTIF 1 : Redistribution et implication dans la vie et l'économie locale	CIBLE 1.1 : Achat de produits et de services locaux	Utiliser, pour la décoration des buffets, des éléments provenant du territoire.	
109	Organisation d'événements et animation	OBJECTIF 1 : Redistribution et implication dans la vie et l'économie locale	Cible 1.3 : Implication locale	Organiser des activités, animations permettant la rencontre avec les habitants du territoire et valorisant leurs patrimoines.	
110	Organisation d'événements et animation	OBJECTIF 3 : Equité sociale	CIBLE 3.2 : Solidarité et lutte contre les discriminations	Accueillir tout type de public sans discrimination (origine, genre, catégorie sociale...)	

111	Organisation d'événements et animation	OBJECTIF 3 : Equité sociale	CIBLE 3.2 : Solidarité et lutte contre les discriminations	Etablir des tarifs d'entrée accessibles.	
112	Organisation d'événements et animation	OBJECTIF 3 : Equité sociale	CIBLE 3.2 : Solidarité et lutte contre les discriminations	Encourager les participations financières ou en nature à des actions de solidarité internationale	
113	Organisation d'événements et animation	OBJECTIF 3 : Equité sociale	CIBLE 3.3 : Soutien du commerce équitable	Choisir, lorsqu'ils ne peuvent être fabriqués dans la région, des produits labellisés "Commerce Equitable" (ex : café, thé...) lors d'organisation d'événements et animations	
114	Organisation d'événements et animation	OBJECTIF 8 : Préservation de la diversité biologique	CIBLE 8.2 : Soutien d'une agriculture durable	Intégrer au menu des événements organisés par l'OT-SI (vins d'honneur, réceptions, repas, vernissages...), des produits issus des filières agricoles régionales garantissant des pratiques respectueuses de l'environnement (agriculture biologique et	
115	Organisation d'événements et animation	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.6 : Eco-événements	Etablir, pour les événements organisés par l'OT-SI, un plan de gestion durable portant sur les déplacements, les achats écoresponsables, la gestion durable du lieu d'accueil, les relations avec les prestataires et les outils de communication.	
116	Organisation d'événements et animation	OBJECTIF 10 : Réduction des pollutions	CIBLE 10.4 : Gestion des déchets solides	Eviter, pour les événements organisés par l'OT-SI, l'emploi de vaisselle jetable ou les réduire au minimum. En dernier ressort, utiliser des objets en matériaux biodégradables	
117	Organisation d'événements et animation	OBJECTIF 10 : Réduction des pollutions	CIBLE 10.4 : Gestion des déchets solides	proscrire, pour les événements organisés par l'OT-SI, les produits présentés en portions et conditionnements individuels.	
118	Promotion et communication	OBJECTIF 5 : Pédagogie du développement durable et changement de culture	CIBLE 5.2 : Valorisation des initiatives de développement durable	Valoriser auprès des touristes (avant et pendant leurs séjours) les actions en faveur du Développement Durable menées par les acteurs touristiques, socio-économiques et associatifs de la région.	
119	Promotion et communication	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.5 : Eco-communication	Déterminer un plan de diffusion de la documentation (lieux de diffusion, durée de validité des informations...)	
120	Promotion et communication	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.5 : Eco-communication	Evaluer précisément le nombre de tirage des documents de façon à réduire les déchets.	
121	Promotion et communication	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.5 : Eco-communication	Concevoir une charte graphique réduisant la quantité d'encre nécessaire (ex: moins d'aplats de couleur, style "aéré"...)	
122	Promotion et communication	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.5 : Eco-communication	Sélectionner les formats de documents en se préoccupant de l'économie de papier et de la réduction des déchets de coupe chez l'imprimeur.	
123	Promotion et communication	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.5 : Eco-communication	Editer des documents sur du papier recyclé, écolabellisé ou en provenance d'une forêt dont la gestion durable est certifiée.	
124	Promotion et communication	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.5 : Eco-communication	Organiser la communication en privilégiant la voie électronique et minimiser les impressions papiers.	
125	Promotion et communication	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.5 : Eco-communication	Adopter les systèmes de messagerie électronique et de téléchargement via Internet pour diffuser l'information touristique (newsletter, e.mailing, documents sous format .pdf...).	
126	Promotion et communication	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.5 : Eco-communication	Solliciter un imprimeur justifiant d'une démarche environnementale voire de développement durable labellisée ou certifiée.	



127	Promotion et communication	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.5 : Eco-communication	Choisir une imprimerie de proximité de façon à réduire l'empreinte carbone.	
128	Promotion et communication	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.5 : Eco-communication	Demander à l'imprimeur d'utiliser des produits recyclés ou des matériaux de sources renouvelables pour l'emballage des documents au moment de la livraison et minimiser leurs conditionnements.	
129	Promotion et communication	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.5 : Eco-communication	Demander à l'imprimeur de prendre en compte les contraintes liées au transport (dimensions, formes, poids des colis...) en vue de minimiser l'empreinte carbone.	
130	Promotion et communication	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.5 : Eco-communication	Demander à l'employeur d'utiliser des produits d'impressions réduisant l'impact environnemental (ex : encres à base de solvants végétaux sans pigments contenant des métaux lourds)	
131	Promotion et communication	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.5 : Eco-communication	Insérer les logos liés au Développement Durable sur les brochures.	
132	Promotion et communication	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.5 : Eco-communication	Insérer la phrase "Pensez à l'environnement, n'imprimez que si nécessaires" et apposer le logo "Protection de l'environnement" à la fin des courriels.	
133	Promotion et communication	OBJECTIF 9 : Utilisation maîtrisée des ressources naturelles	CIBLE 9.5 : Eco-communication	Choisir une imprimerie de proximité de façon à réduire l'empreinte carbone.	
		OBJECTIF 6 : Valorisation du patrimoine et enrichissement de la vie culturelle		Cet objectif ne fait pas l'objet de critères car la valorisation et la préservation du patrimoine, la découverte du territoire, le soutien de la création et de l'expression culturelle, la valorisation de la gastronomie locale font partie intégrante des missions de développement des offices de tourisme et syndicat d'initiatives.	